



Billetterie populaire des Jeux 2024



CNÄPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

Informations générales

Prochain 6/4 d'heure de la CNAPE :

Jeudi 25 avril, 14h : Les enfants à double vulnérabilité
animé par Pauline de la Losa

▲ Déroulé du webinaire

- Présentation du programme « Enfance protégée » de Billetterie populaire de l'Etat, opéré par la CNAPE.
- **Présentation du Projet « Destination Paris 2024 », par Laura Schmitt** – Enseignante spécialisée et Coordinatrice pédagogique au sein du D.A.M.E. La Horgne – Association CMSEA
- **Questions/Réponses et possibilité de réagir/poser ses questions en amont sur le tchat.**

Contexte

- De nombreux programmes de « Billetterie populaire » pour les Jeux : handicap, scolaires (près de 200.000...), etc. : 10100 billets sur le programme « Enfance protégée » et deux opérateurs : la DPJJ et la CNAPE.
- **CNAPE : 7200 billets, dont 5500 pour les Jeux Olympiques et 1200 pour les Jeux Paralympiques** (2500 billets pour la DPJJ).
- **Un appel à candidature lancé en fin d'été 2023** : près de 70 associations participantes, sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-Mer, et près de 8000 billets sollicités
- Le contenu définitif des billets reçu par la CNAPE début février 2024.

▲ Rétroplanning

- **Jusqu'au 22 mars** : distribution des billets JO par « packs » et délai d'une semaine **à réception** pour confirmer l'engagement de l'association avant une éventuelle réattribution.
- **Fin mars / début avril** : deuxième vague de distribution des billets en fonction des places désistées et des demandes supplémentaires (liste d'attente).
- **Du 19 mars au 9 avril** : **Jeu concours « La parole aux petits champions »** - près de 450 places à gagner sur les phases finales et demi-finales.
- **17 avril** : délibération du jury puis distribution des 450 billets « prestige ».
- **Mi avril** : dernière vague de distribution des billets pour les Jeux paralympiques.
- **26 avril** : **échéance pour les remontées d'attribution nominatives** de tous les billets Jeux Olympiques par les référents JOP des associations.
- **24 mai** : **échéance pour les remontées d'attributions nominatives** de tous les billets Jeux Paralympiques par les référents JOP des associations.

▲ Critères de distribution des billets

- Association **adhérente à la CNAPE** et priorités aux associations qui ont exprimé leur demande dans le cadre de **l'appel à candidature**.
- Priorité pour l'attribution de billets sur des **villes hôtes en proximité des établissements et services** de l'association, chaque fois que possible, pour faciliter l'organisation du séjour.
- Réponse au plus près de la demande, dans la mesure des places disponibles (très peu de places sur certaines villes hôtes des Jeux...) mais **pondération nécessaire pour que les « petites » associations puissent bénéficier de places**.
- Engagement moral de l'association sur sa capacité à **honorer les billets** : distribution de billets « secs ».

▲ Conditions d'utilisation des billets

- Engagement moral de l'association à utiliser l'ensemble des billets **à l'attention des jeunes directement suivis ou accueillis au sein de l'association.**
 - L'association qui accepte les billets s'engage à utiliser l'ensemble des billets et à se présenter aux épreuves
 - **Pas de « cherry picking » sur les Jeux** : les places sont proposées par « packs » non dissociables.
 - Respect du ratio d'encadrement **maximum** fixé à 1 encadrant pour 3 à 4 jeunes : dérogation exceptionnelle possible sur demande.
 - Possibilité de proposer aux groupes de jeunes et encadrants d'assister à **une ou deux épreuves maximum** (soit maximum 2 billets par enfant) notamment en cas de séjour organisé avec hébergement sur l'IDF.
 - **Une charte d'utilisation des billets** de la DIJOP sera bientôt diffusée : sensibilisation sur le conflit d'intérêt, l'atteinte à la probité, etc.
- Les responsables (encadrants) de chaque groupe devront **disposer d'un téléphone portable (billets dématérialisés).**

▲ Plateforme digitale et billets dématérialisés

Le billetterie des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sera 100% digitale (aucun billet papier ne sera émis / imprimé)

Les billets seront nominatifs.

Les URL de billets seront mis à disposition **au printemps 2024 (Juin)** – *information de la DIJOP à confirmer.*

Le responsable de groupe (encadrant) devra **créer un compte sur l'application billetterie officielle** pour récupérer les lots de billets à partir d'un lien de téléchargement envoyé par la CNAPE.

En cas de réattribution nominative du billet au sein de l'association (enfant malade, etc.), il faudra en faire retour à la CNAPE qui pourra procéder aux modifications.



▲ Résumé des prochaines étapes imminentes !

- **Une fois les billets acceptés (au plus tard une semaine après leur réception) :** constitution rapide au sein de vos associations de groupes de jeunes et encadrants

Un tableau à remplir (nom, prénom, lots de billet sur lequel la personne est positionnée...)

Un courrier d'engagement moral à signature des directions générales à nous renvoyer

Une réattribution nominative sera toujours possible ultérieurement.

▲ Quid de l'hébergement sur l'Île-de-France pendant les Jeux ?

La CNAPE propose des billets « secs »... Toutefois :

- **Analyse fine des besoins adhérents** : demandes envoyées à l'ensemble des associations situées à plus de 2h30 de Paris pour connaître leurs besoins en matière d'hébergement (volumes d'enfants, dates)
- **Analyse de l'offre disponible** : prise de contact avancée avec un nombre important d'associations franciliennes (adhérents et hors adhérents).
- **Demande de retours adhérents qui ont l'habitude des échanges entre MECS et des enjeux responsabilité / assurances afin d'outiller au plus vite les associations qui en auront besoin.**

▲ **Vous n'avez pas vu passer l'info, pas reçu de billets ? Pas de panique !**

Une liste d'attente a été lancée : faire parvenir vos souhaits (dates privilégiées, volumes d'enfants/adultes concernés, villes hôtes prioritaires) par mail à l'attention de Fanny Trehen : f.trehen@cnape.fr

MERCI !



▲ Jeu-concours « La parole aux petits Champions »

Plus de 400 places en phases finales et demi-finales à gagner !

Des souvenirs en lien avec le sport qui commencent par « Je me souviens de... »

Un audio par association

Une minute maximum

Un kit pour aider à lancer les échanges.

Confirmer sa participation avant le 1^{er} avril

